



Pointage des employés sur un site non respecté par les employés

Par **fredyo**, le **19/10/2008** à **00:39**

le personnel travaillant sur un même site et étant soumis au même règlement intérieur que d'autres personnes travaillant sur le site, peut-il bénéficier d'un accord verbal de la direction qui les autorise à pointer une fois par jours au lieu de quatre comme le dit le règlement?